



**Addenda à la notice explicative  
Régimes de placement de la Canada Vie  
Initialement de la Great-West  
Programme de gestion de l'actif**

**Mise à jour de la section Gestionnaires de placements**

**Le 1<sup>er</sup> octobre 2025**, Canada Life Asset Management Limited a changé de nom pour Keyridge Asset Management Limited, qui sera désormais le gestionnaire de placements du fonds distinct suivant :

<b>Nom du fonds distinct</b>
Actions Extrême-Orient

La section *Gestionnaires de placements* qui se trouve à la page 28 de la notice explicative des polices de fonds distincts de la Canada Vie (initialement de la Great-West) a été modifiée. Toutes les références à Canada Life Asset Management en ont été retirées. Le gestionnaire de placements suivant est ajouté à la section :

Keyridge Asset Management Limited  
Beresford Court, Beresford Place, Dublin 1  
D01 X0V8, Ireland

L'Aperçu du fonds, qui fait partie intégrante de la notice explicative du programme de gestion de l'actif de la Canada Vie (initialement de la Great-West), a été modifié pour tenir compte du fait qu'un fonds distinct auparavant géré par Canada Life Asset Management le sera désormais par Keyridge Asset Management Limited.

Aucun autre changement n'a été apporté à la notice explicative ni à l'Aperçu du fonds.

Le présent addenda fait partie de la notice explicative, qui renferme d'importantes dispositions dont vous devriez prendre connaissance avant d'investir. La notice explicative contient des renseignements généraux au sujet de votre police et comprend un sommaire des divers types de risques qui peuvent s'appliquer lorsque vous investissez dans un fonds distinct. Cet addenda ne constitue pas un contrat d'assurance.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
255 avenue Dufferin  
London ON N6A 4K1

Site Web : [canadavie.com](http://canadavie.com)  
Courriel : [isp\\_customer\\_care@canadalife.com](mailto:isp_customer_care@canadalife.com)  
Téléphone : **1 888 252-1847**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

## Actions Extrême-Orient

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000  
Date de création du fonds : 25 novembre 1997  
Gestionnaire : Keyridge Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 5 207 449 \$  
Taux de rotation du portefeuille : 31,07 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	Frais SCG minimums (%) <sup>1,2</sup>	RFG plus frais minimums de SCG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,62	0,50	2,12	573,36	44

\* Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

<sup>1</sup> RFG - ratio des frais de gestion  
VL – valeur liquidative  
SCG - services-conseils et de gestion  
UC - unités en circulation

Placement minimum  
250 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

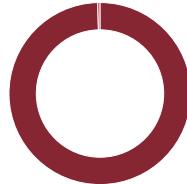
#### Dix principaux placements

Xtrackers MSCI India Swap UCITS ETF	% de l'actif	9,45
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Twse Listed Stocks		9,05
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002		4,59
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics		3,27
iShares Core CSI 300 ETF		3,23
Alibaba Group Holding Ltd.New		3,22
MediaTek Inc. Twse Listed Stocks		2,38
Commonwealth Bank of Australia Ordinary Fully Paid		2,12
Amundi MSCI India UCITS ETF		2,05
BHP Group Ltd. Ordinary Fully Paid		1,96

**Total**

**Nombre total des placements :**

#### Répartition des placements



■ Actions étrangères  
■ Liquidités et équivalents

### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En date du 1er octobre 2025, dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise, les responsabilités de gestion de portefeuille auparavant assumées par Canada Life Asset Management ont été confiées à Keyridge Asset Management Limited. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

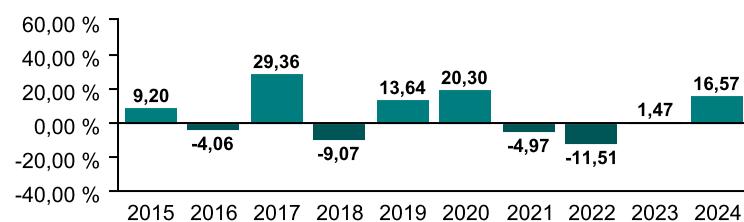
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 675,78 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,30 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est Modéré à élevé.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions Extrême-Orient

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).</li><li>• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.</li><li>• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.</li></ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,62

\*Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
255, avenue Dufferin  
London ON N6A 4K1  
Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)  
Courriel : [isp\\_customer\\_care@canadalife.com](mailto:isp_customer_care@canadalife.com)  
Téléphone : 1 888 252-1847